

Programme de partenariat militaire entre la Belgique et la République démocratique du Congo : la formation des bataillons FARDC de réaction rapide

MARC GEORGES

Le médecin colonel honoraire Marc Georges a participé à plusieurs missions civiles et militaires belges en République démocratique du Congo, de 2005 à 2011 (Kinshasa, Kananga, Kindu et Boma). Il a accompagné comme médecin d'unité les instructeurs belges qui ont formé les premiers bataillons de commandos congolais (2008-2011) à Kananga et Kindu.

Tussen juni 1960 en het aantreden van de huidige president, Joseph Kabila Kabange, in 2001, onderhielden België en de Democratische Republiek Congo woelige betrekkingen. Op militair vlak hebben die betrekkingen een langzame evolutie gekend: van steun tot partnerschap via samenwerking. Deze evolutie was niet alleen het gevolg van politieke gebeurtenissen (eerste Shabaoorlog in 1977, moordpartij in Lubumbashi in 1990, oorlogen in Oost-Congo ...), maar werd ook ingegeven uit praktische overwegingen (budgettaire beperkingen, realistische doelstellingen), zowel aan Belgische als aan Congolese kant. Het “Programme de partenariat militaire”, dat betrekking heeft op de vorming van de snellereactie-eenheden van de 31^{ste} brigade, wordt voortgezet in 2015. Onderstaand artikel toont de relevantie van een in 2003 bepaald en in 2008 nader omschreven begrip aan, waardoor Congo in staat was om zijn eerste militaire overwinningen op de rebellen in het oosten te boeken.



Les lendemains de l'indépendance du Congo (30 juin 1960) sont chaotiques : les relations diplomatiques entre le Congo et la Belgique sont rompues et quand, en 1962, elles sont rétablies, la coopération civile et militaire peut enfin démarrer. Les militaires belges de la Coopération technique militaire (CTM) sont alors intégrés dans les états-majors et les écoles (p. ex. l'École de formation des officiers à Kananga) de l'Armée nationale congolaise. Il s'agit plus d'assistance que d'une réelle coopération : la conception des plans est du ressort des militaires étrangers, belges en particulier, leur exécution étant laissée aux Congolais. Un premier changement majeur intervient dès 1977 (première guerre du Shaba) : les militaires belges sont éjectés du service de renseignement (J2) de l'état-major des Forces armées zaïroises (FAZ). Les relations diplomatiques entre la Belgique et le Congo sont à nouveau rompues en 1990, après le massacre d'étudiants de l'université de Lubumbashi : la CTM ainsi que tous les autres secteurs de la Coopération technique belge (CTB) sont arrêtés, coopération qui reste suspendue après la prise de pouvoir de Laurent-Désiré Kabila (juin 1997).

En 2003, les accords intracongolais de *Sun City* (Afrique du Sud) marquent le début de la réforme des Forces armées congolaises. La même année, le gouvernement belge décide, en accord avec les autorités congolaises, de relancer la coopération dans un esprit radicalement différent de celui de la CTM : il prend le nom de Programme de partenariat militaire (PPM). Ce programme s'articule en trois axes : tout d'abord, un dialogue stratégique entre la Belgique et le Congo est créé, reposant sur trois départements (Affaires étrangères, Coopération au développement et Défense). Ensuite, la Belgique dispensera à des militaires congolais des formations académiques (École royale militaire, 2e et 3e cycle) et techniques (Écoles d'infanterie, du génie,...). Enfin, le développement des capacités militaires congolaises se focalisera sur le redémarrage (après réhabilitation) de l'Académie militaire (Kananga), l'École du génie (Likasi) et la formation d'unités de réaction rapide (RR) : les instructeurs seront au départ exclusivement belges et formeront leurs homologues congolais (l'approche « instruire les instructeurs »), permettant ainsi aux Congolais de prendre progressivement le relais des Belges.

Les militaires belges ne sont plus intégrés dans les états-majors congolais. L'approche bilatérale est pragmatique : l'analyse des besoins de l'armée congolaise part des contraintes imposées par le terrain et les menaces (*bottom-up*) ; les objectifs sont alors définis dans un accord technique pour des périodes de cinq ans, signé par les ministres de la Défense belge et congolais (*top-down*). L'urgence dicte évidemment l'agenda : vu les conflits à l'est du pays, il faut former des unités d'intervention pouvant être rapidement mises en place. Celles-ci seront donc légères, rustiques, aptes à se mouvoir et à combattre en forêt et

à franchir les cours d'eau, nombreux dans la région. Enfin, la dégradation du réseau routier (ou son absence) impose une utilisation, réduite au strict minimum, de matériel roulant.

Le programme de formation débute en 2004 (Kisangani, 1^{re} brigade), puis se poursuit à Kalemie (2006-2008 : personnel du génie, franchissement d'obstacles, logistique, dragage du port de Kalemie), Kinshasa et Kamina (2006 : formation de cadres), Kananga (2007 : formation de contremaîtres du génie de construction et réhabilitation de l'Académie militaire ; 2008 : création et formation d'un premier bataillon de commandos) et Kindu (2009-2013 : trois bataillons de commandos et l'état-major de la 31^e brigade).

Un des points majeurs du programme est le réexamen continu des réalisations (retour d'expériences), qui débouche sur des adaptations et tient compte des contraintes des partenaires. À titre d'exemple, la formation de la 1^{re} brigade à Kisangani (Opération Avenir) en 2004 fut une réussite, sauf que les instructeurs belges partis, la brigade formée et entraînée a été laissée à elle-même et n'a rapidement plus eu aucune valeur opérationnelle. Vu l'organisation des élections de 2006, les autorités mettaient alors davantage l'accent sur l'intégration des factions (le brassage) que sur l'opérationnalité. La 1^{re} brigade fut immédiatement engagée en Ituri, mais le manque d'appui logistique ainsi que l'enrôlement d'ex-rebelles à la loyauté douteuse furent à l'origine de l'échec.

La leçon a été retenue : une petite équipe d'accompagnement composée de quatre à cinq militaires belges reste désormais sur place et supervise l'unité nouvellement formée : ce principe est appliqué aux unités de commandos formées (voir plus bas). Enfin, comme à chaque fois au Congo, on ne soulignera jamais assez l'importance des relations interpersonnelles, au-delà des structures et qui jouent un rôle primordial dans la pérennisation du PPM.

GENÈSE DES BATAILLONS DE COMMANDOS DE RÉACTION RAPIDE DES FARDC

Le 17 avril 2008, un arrangement technique est signé entre la Belgique et le Congo, concrétisant les actions futures à entreprendre dans le cadre du PPM : la formation de bataillons de réaction rapide (RR) en fait partie. De juin 2008 à octobre 2009, un premier bataillon (le 311^e bataillon¹) est créé et formé à Kananga.

Les instructeurs proviennent du centre d'entraînement de commandos de Marche-les-Dames, du 1^{er} bataillon parachutiste de Diest et du 2^e bataillon

commando de Flawinne. Il aura fallu, auparavant, mettre en place une chaîne logistique coûteuse au départ de la Belgique pour acheminer personnel et matériel de Belgique. La carte ci-dessous en illustre la complexité : mouvements aériens pour le personnel, matériel et charroi légers ; mouvements par mer/fleuve/rail entre Anvers et Boma, Kinshasa, Ilebo et Kananga (charroi lourd, carburant,...) ; mouvement par rail pour le transfert du 311^e bataillon entre Kananga et Kindu. La synchronisation n'est pas toujours parfaite et le programme de formation en subira du retard.



Figure 1. Mouvements logistiques par air, par mer/fleuve et par rail.

L'entraînement se fait de manière échelonnée : le cadre officier commence seul la formation (juin 2008) dans les locaux de l'Académie militaire de Kananga, pour deux mois. Il y acquiert les connaissances professionnelles tactiques et techniques élémentaires et s'initie à la mise en œuvre d'un bataillon d'infanterie légère de type commando. Les sous-officiers rejoignent fin juillet : le cadre officier et sous-officier établit alors son campement au bivouac de Katende, où il suit une formation commune. Fait à signaler : à la demande du lieutenant-colonel Évariste Somo, premier chef de corps du 311^e bataillon, un cours de civisme est donné au cadre, insistant sur la notion de citoyen-soldat, qui, avant d'avoir des droits, a des devoirs. À presque 40 ans, le lieutenant-colonel Somo suit tout l'entraînement, intégré dans un peloton. Pendant l'instruction de base

à Katende, il exerce en cumul les fonctions de chef de corps et de juge militaire au conseil de guerre (il est juriste de formation). Invité en Belgique en 2010, il y acquiert le brevet supérieur d'état-major et obtient le brevet Para A à Schaffen.



Figure 2. Le lieutenant-colonel Évariste Somo

La troupe arrive fin octobre 2008. Tout au long du programme d'entraînement, l'accent est mis sur quelques points-clés : sélection médicale, discipline, acquisition des notions de citoyen-soldat, vie en campagne, entraînement physique et technique : cordes et obstacles, combat sans arme, initiation à l'escalade et à la descente en rappel, tir aux petites armes, franchissement d'obstacles, exercices de cohésion (équipe, peloton), combat de jungle et de nuit. La formation se clôture par un exercice de synthèse au niveau du bataillon, qui aura lieu à Kindu (voir ci-après).

La conception de l'entraînement restera identique tout au long de la formation des deux autres bataillons (312^e et 313^e), en l'adaptant aux retours d'expérience. À titre d'exemple, lors de sa première opération en province de l'Équateur (opération Dongo), le 311^e bataillon a perdu dix hommes par noyade. La natation sera ajoutée au programme des 312^e et 313^e bataillons.

Pour parfaire la formation, le 2^e bataillon de commandos (2012) et 3^e bataillon de parachutistes (2013) enverront chacun une compagnie qui servira de « plastron » lors de l'exercice de synthèse final des 312^e et 313^e bataillons : il s'agit d'un processus « gagnant-gagnant », les nôtres reprenant contact avec le terrain congolais pour le combat de jungle et de nuit.



Figure 3. Entraînement de natation.

Les débuts sont difficiles et les instructeurs belges ne sont pas optimistes. Certains officiers stagiaires se montrent rétifs aux nouvelles règles : quelques cas de désertion sont signalés, certains refusent de loger au bivouac de Katende (les conditions de vie y sont pour le moins rustiques) et font le « mur » tous les soirs. Le bataillon termine son instruction de base (modules 1 et 2) à la fin février 2009. Les effectifs ont fondu : des sept cents hommes au départ, il en reste quatre cent septante, alors que le bataillon devrait en compter six cents. Sur un effectif de cinquante-cinq officiers, dix-huit échouent. Le dernier module sera donné à Kindu, qui deviendra la ville de garnison du bataillon.

Quittant Kananga par train le 20 juin 2009, le bataillon, avec femmes et enfants, rejoint Kindu le 28. Dès son arrivée, le lieutenant-colonel Somo est convoqué par le gouverneur de la province, pour s'entendre dire qu'« on » ne lui a pas demandé son avis quant à l'implantation d'un bataillon de commandos dans sa province et que lui, gouverneur, fera tout ce qui est en son pouvoir pour que ledit bataillon quitte le plus vite possible Kindu. Quelques jours après cette entrevue, un chef local d'une faction mai-mai se rend aux autorités avec ses hommes : à peine sont-ils arrivés que la réputation des commandos est déjà dissuasive. Le chef de corps en rajoute une couche : avec tous ses pelotons, il organise tous les samedis un *roadwork* à travers les rues de la ville, spectacle toujours impressionnant pour les profanes. Kindu n'a jamais été aussi calme. Voulant intégrer son bataillon dans la vie locale, Somo reçoit une délégation de médecins civils congolais, au départ méfiants. Ils deviendront d'excellents amis. Il développe les cultures vivrières et maraîchères, les petits élevages,... Une école primaire est organisée, l'infirmerie du camp (centre de santé) est intégrée au réseau de santé civil : ces structures sont ouvertes aux civils.



Figure 4. En face du camp Lwama, champ de manioc mis en culture par les hommes du 311^e bataillon.

Le contingent belge (quarante-sept personnes, état-major, instructeurs et personnel d'appui) rejoint Kindu le 21 septembre. Quatre jours plus tard, le programme, interrompu à Kananga, reprend pour un mois et tient compte des réalités du terrain : le relief est plutôt plat, la forêt omniprésente, avec de nombreux cours d'eau.



Figure 5. Entraînement amphibie sur le Lualaba.

La période d'entraînement se termine par une parade et une remise de brevets et de bérets le 17 octobre. Les autorités civiles qui, au départ, se méfiaient tant des commandos, assistent à la cérémonie et ne cachent pas leur enthousiasme : les nouveaux promus ont fière allure.

Pour la première fois depuis les années 60, des militaires congolais sont formés à petit budget, selon les besoins et les ressources du pays : la technologie et les moyens sophistiqués ne sont pas nécessairement gages de succès. Mais la

réussite du volet militaire aurait été incomplète si ne s'y était ajouté un volet civil : sous l'impulsion des ministres belges de la Coopération au développement successifs (2004-2014), la CTB, avec un réalisme qu'on ne lui soupçonnait pas, accepte de participer à la construction de logements pour les familles des militaires à Kindu (Famiki) et à Lokandu (Familo).

Tel que défini en 2008, le programme de formation visait à former une brigade de commandos à trois bataillons et un élément état-major de brigade : à l'heure actuelle (avril 2015), la mission est accomplie. Les principes de la formation ont été définis dès le début (2008) et les adaptations furent peu nombreuses. On retrouve quatre traits marquants communs.



Figure 6. Logements construits dans le cadre du projet Famiki

Primo, les nouvelles unités ont été créées et entraînées en tenant compte des budgets et des capacités techniques militaires belges limitées : les ambitions de la partie belge sont restées réalistes, à savoir former un bataillon à la fois plutôt qu'une brigade. À tous les stades, la formation a été dispensée/supervisée par des experts belges, en commençant par les notions de base des devoirs et droits du citoyen-soldat. Les normes et critères belges sont d'application, le programme est cohérent et les officiers congolais sont volontaires. Le programme d'entraînement est progressivement repris par des instructeurs congolais préalablement formés par leurs homologues belges.

Secundo, le *leadership* est primordial : si le « chef fait l'unité », il doit avoir suivi le même entraînement que ses hommes, veiller à ce que les besoins élémentaires du soldat et de sa famille soient satisfaits et sanctionner les fautes.

Tertio, les unités disposent de leurs quartiers (camps Lwama et Lokandu) et y logent avec leurs familles. Les militaires s'entraînent et cultivent (soldat-pay-

san) : les cultures assurent non seulement l'autosuffisance alimentaire, mais aussi un surplus de revenus. Des structures mixtes civiles-militaires ont été mises en place : écoles et centres de santé, ouverts aux civils. L'unité est bien intégrée à la vie locale. Et, *in fine*, les soldes sont payées (programme EUSEC de l'Union européenne).

Et quarto, les nouvelles unités ont le « spirit » commando : l'esprit de corps est réel et la discipline règne. Par leur seule présence, elles calment les tensions. De ce fait, les commandos sont bien perçus par les autorités et, surtout, par la population (les soldats demandent et paient ce qu'ils reçoivent). Et cette attitude est aussi d'application en opération (*PsyOps*) : elle fut un des facteurs de succès du 311^e bataillon lors de l'opération Dongo en province de l'Équateur (novembre 2009).

Au terme de cette partie du PPM, la 31^e brigade est complètement opérationnelle. La leçon de l'échec de l'opération Avenir a été retenue et une équipe limitée de « coaches » (quatre militaires belges) reste sur place, après la phase de formation des nouvelles unités.

La valeur de ces unités, formées par des instructeurs belges, est reconnue par tous (MONUC, États-Unis, France,...) : les 311^e et 312^e bataillons ont été le fer de lance des FARDC et ont contribué à la défaite du M23 en décembre 2013.

Mais il y a quelques ombres au tableau. Le taux de pertes en opération avoisine les 30 %. Ce chiffre élevé tient compte non seulement des morts et des blessés, mais aussi des désertions. Pour compenser ces pertes, le 2^e bataillon de commandos a fourni le cadre pour l'entraînement d'un renfort de 1 000 hommes (2014).



Figure 7. Bivouac du 311^e bataillon au Nouvel An 2013.

Les autorités militaires congolaises maintiennent les trois bataillons RR trop longtemps en opération : les trois bataillons ont été engagés immédiatement après leur formation et, en mars 2015, ils y étaient toujours (311^e à Kibati, 312^e à Goma, 313^e à Lubumbashi). Aucune permission n'est accordée, aucun retour au quartier de l'unité n'est prévu : les hommes n'ont aucune possibilité de se refaire une santé et les bataillons de se réorganiser. Le risque existe de les voir s'épuiser au point de perdre toute capacité opérationnelle. Les autorités belges n'ont aucune prise sur ce volet : tout au plus peuvent-elles attirer l'attention des autorités congolaises sur le danger à user jusqu'à la corde leurs meilleures unités.



Figure 8. Prise de position du 312^e bataillon dans la région de Masisi.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les civils congolais que nous avons rencontrés, même les jeunes, reprochaient aux Belges de les avoir abandonnés. Le PPM a montré à la population que les Belges étaient revenus : la meilleure preuve que la Belgique pouvait donner de son retour était de faire en sorte que le PPM (et l'esprit qui y a présidé) soit un succès. Preuve s'il en est de l'accueil réservé aux militaires belges, à Kananga comme au Maniema, nous ne nous sommes jamais sentis menacés : les sorties en ville se faisaient sans arme.

Quant à la formation commando et au brevet délivré par les Belges, les militaires congolais n'ont jamais caché leur préférence : à leurs yeux, ils font désormais partie des meilleurs parce qu'ils ont été formés par les meilleurs.

Enfin, signalons qu'au moment où paraît cet article, le suivi et la consolidation de ces réalisations ont pris forme. En effet, dans un communiqué du 27 mars 2015, la Défense annonçait :

« Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des

ministres a marqué son accord pour le renforcement des capacités opérationnelles de la 31^e brigade de réaction rapide congolaise, [dont les unités ont été formées] entre 2008 et 2014, dans le cadre de la participation belge au processus de réforme du secteur de sécurité (RSS). [...] L'objectif du renforcement est donc de pérenniser les réalisations. Le Conseil des ministres donne plus particulièrement son accord pour les aspects suivants :

- La formation d'une compagnie de reconnaissance pour la 31^e brigade congolaise à Kindu avec environ huit militaires durant les mois d'avril, mai et juin 2015 ;
- L'envoi d'une compagnie belge (150 militaires) pour un exercice de synthèse de cette formation à Kindu pendant un mois en novembre-décembre 2015. »

Le 19 septembre, un communiqué de l'Agence Belga précisait :

« L'Armée belge, soucieuse de conserver son expérience africaine et notamment une capacité à opérer en conditions tropicales, organisera du 19 novembre au 13 décembre prochains un vaste exercice au Gabon et en République Démocratique du Congo (RD Congo) qui rassemblera près de 800 de ses militaires équipés d'avions de transport et d'hélicoptères, a-t-on appris vendredi auprès du ministère de la Défense. [...] Le second aura lieu à Kindu, le chef-lieu de la province du Maniema (est de la RD Congo), avec la participation de la 31^{ème} brigade de réaction rapide des Forces armées de la RDC (FARDC), une unité dont la Belgique a encadré la formation depuis 2008.

L'objectif affiché de cet exercice est de « maintenir l'expérience africaine de la Défense » et « d'être prêt pour une mission NEO (« Non-combatant Evacuation Operation » de civils d'une zone en crise) éventuelle », qui est l'une des tâches permanentes de la brigade légère de l'armée belge, a-t-on expliqué de source militaire.[.] »

Reageren? Réagir?: **BMT-RMB@mil.be**



Mots-clés : RDC, Programme de partenariat militaire, FARDC

¹ La numérotation des bataillons a évolué dans le temps : au début de leur formation, les bataillons reçurent un numéro commençant par 32 (321, 322, 323^e bataillons). Dès que la formation des trois bataillons et de l'état-major de brigade fut terminée (2013), l'appellation changea : on parle désormais de la 31^e brigade RR incorporant les 311^e, 312^e et 313^e bataillons.